

Recherches sociographiques



Raoul DIONNE, *La colonisation acadienne au Nouveau-Brunswick, 1760-1860*

Jean-Paul Couturier

Volume 33, numéro 3, 1992

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056730ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056730ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Couturier, J.-P. (1992). Compte rendu de [Raoul DIONNE, *La colonisation acadienne au Nouveau-Brunswick, 1760-1860*]. *Recherches sociographiques*, 33(3), 505–506. <https://doi.org/10.7202/056730ar>

Raoul DIONNE, *La colonisation acadienne au Nouveau-Brunswick, 1760-1860*, Moncton, Chaire d'études acadiennes, 1989, 413 p.

C'est un ouvrage à deux volets que nous livre ici l'historien et ancien professeur du département d'histoire et géographie de l'Université de Moncton, Raoul Dionne. *La colonisation acadienne au Nouveau-Brunswick, 1760-1860*, publié par la Chaire d'études acadiennes en 1989, est d'abord et avant tout un relevé exhaustif de toutes les concessions de terres obtenues par des Acadiens dans la grande Nouvelle-Écosse, puis au Nouveau-Brunswick, de 1760 à 1860. Cet aspect est bien réussi; c'est d'ailleurs celui qui a été à l'origine de l'ouvrage, l'auteur ayant voulu avant tout «favoriser [...] les études de l'histoire locale et les monographies paroissiales». (P. 45.) Le livre contient également deux brèves études sur les contours et les caractéristiques de la colonisation acadienne. Elles ne rendent pas toujours entièrement justice au reste de l'œuvre et peuvent décevoir autant l'historien de l'Acadie que le spécialiste intéressé au processus de colonisation.

Le volume de Dionne se divise en trois parties: une introduction, une étude de cas, celui du domaine Desbarres, dans le sud-est de la province, puis un relevé complet des concessions de terres. C'est cette dernière partie qui constitue le corps de l'ouvrage et qui est sa principale raison d'être. L'auteur y présente de manière fort lisible une transcription de toutes les concessions de terres octroyées à des Acadiens et à des francophones sur le territoire de l'actuel Nouveau-Brunswick de 1760 à 1860. D'abord regroupées par comtés, puis présentées par ordre chronologique, selon la date d'enregistrement, les entrées contiennent le nom des pétitionnaires, la date de l'enregistrement, la superficie accordée, le lieu de la concession ainsi que la référence archivistique correspondante. On y apprend, par exemple, que la première terre officiellement enregistrée au nom d'un Acadien le fut par Louis Mercure, le 15 octobre 1785, dans la région de Kedgwick, comté de York. C'est là un lourd travail, qui paraît avoir été accompli avec rigueur (qui n'est pas toujours présente dans le texte de présentation, Louis Mercure étant à deux reprises nommé Prudent Mercure). La présentation des informations est claire, ce qui rend la consultation très facile. Un index à la fin du volume facilite également la tâche du chercheur.

Cette section principale est précédée d'une introduction et d'une étude de cas. C'est l'introduction qui est, sur le plan du contenu, la partie la plus substantielle. En une quarantaine de pages, l'auteur y décrit de manière détaillée le contexte politique et le déroulement de la colonisation dans l'actuel Nouveau-Brunswick. On y trouve des sections sur le contexte politique et juridique du retour des Acadiens, sur leur établissement dans la province et la répercussion de l'arrivée des Loyalistes, sur les types d'occupation des terres, sur le processus d'entrée en possession, sur l'administration des terres de la couronne et sur la prise de propriété acadienne. C'est ici que sont présentés les seuls éléments d'interprétation tirés de l'impressionnante base de données compilées par l'auteur. On constate, entre autres, que les concessions demandées varient considérablement en superficie. Les requêtes pour obtenir 300 acres ne sont pas rares; celles portant sur des superficies de 50 à 100 acres sont toutefois les plus fréquentes. Deux facteurs peuvent, selon l'auteur, expliquer les variations enregistrées: le nombre d'enfants à la charge du pétitionnaire et la fertilité du sol convoité. Cette constatation, en particulier ce qui a trait au nombre d'enfants, appellerait une analyse plus détaillée du fonctionnement des familles à la fin du XVIII^e siècle et au XIX^e, même si l'auteur n'y donne pas suite. C'est également dans l'introduction que l'on trouve la seule véritable ébauche de thèse sur la propriété acadienne du sol. Dionne met en relief trois temps en matière de propriété du sol. Au début du XIX^e siècle, en 1803, environ la moitié des

Acadiens possèdent des titres de propriété, quoique d'importantes variations régionales soient à noter. Ainsi, dans la région nord-ouest, au Madawaska, tous les Acadiens sont propriétaires du sol qu'ils cultivent, ce qui n'est pas le cas ailleurs. De 1804 à 1824, le niveau général de propriété passe à 82%. Il retombe toutefois à près de 50% dans la moitié est de la province dans les années 1830-1860. Ce glissement n'est pas exploré à fond par l'auteur, qui se contente d'ébaucher les hypothèses d'un délaissement de l'agriculture en faveur de la pêche ou de la coupe du bois, ou encore d'une trop grande pauvreté pour acheter des terres.

Quant à l'étude de cas, elle porte sur le domaine Desbarres, dans la région de Memramcook, au sud-est de la province. Ce choix n'est pas fortuit, la zone étudiée ayant été sous le contrôle d'un grand propriétaire terrien, J.F.W. Desbarres et de sa famille, de la fin du XVIII^e siècle jusqu'aux années 1820. Le contexte de colonisation est donc tout autre. Tant les Acadiens déjà établis que les nouveaux arrivants devront assumer une position de tenancier au profit de Desbarres, sans pouvoir jouir des titres de propriété. C'est seulement à partir de 1823 que les Acadiens pourront commencer à racheter les titres de propriété des terres qu'ils occupent depuis longtemps. Le processus ne sera pas complété avant les années 1860 (et dans un cas, pas avant 1892). Thématique passionnante, donc, mais traitée de manière plutôt statique par l'auteur, qui choisit de décrire l'organisation du domaine et le rachat des terres, sans explorer plus à fond le fonctionnement du domaine lui-même et les rapports sociaux et économiques qui en découlent.

L'ouvrage de Raoul Dionne rendra probablement de bons services aux chercheurs en histoire locale du Nouveau-Brunswick. Il faut féliciter l'auteur pour la qualité de son travail en ce qui a trait au relevé des concessions de terre. Mais on ne peut toutefois s'empêcher de regretter le fait qu'il n'ait pas voulu saisir l'occasion pour livrer une étude plus substantielle de la colonisation acadienne. Il est à souhaiter que son nom apparaisse d'ici peu dans les pages d'une revue scientifique. Plusieurs questions demeurent en effet en plan, notamment ce qui semble être la diminution du nombre de propriétaires acadiens de 1830 à 1860. Il serait bon que les données recueillies fassent l'objet d'un traitement cartographique, la nature même du processus de colonisation appelant un tel traitement. Il faut également déplorer le faible ancrage historiographique des deux études de présentation. Certes les œuvres de Ganong et Raymond, que l'auteur utilise abondamment, ont encore beaucoup à apporter. Cependant, les excellentes études de géographie historique de Graeme Wynn (seul son livre sur l'industrie forestière du Nouveau-Brunswick est cité) et de démographie historique de Béatrice Craig, entre autres, auraient pu contribuer à alimenter la réflexion de l'auteur.

La colonisation acadienne de Raoul Dionne est donc avant tout un instrument de travail, exhaustif et bien fait. Il faut espérer qu'il sera le prélude à ce qu'il n'a pas vraiment cherché à être et à ce qu'il n'est pas, une véritable étude de la colonisation acadienne au Nouveau-Brunswick.

Jacques Paul COUTURIER

*Centre universitaire Saint-Louis-Maillet,
Université de Moncton.*
